Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1902)

Heft: 5

Artikel: Compte rendu du banquet du 6 décembre 1902, Salle des Rois, Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation

Autor: R.T.-C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241036

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

choisir des délégués dans une société indépendante des rouages du Département. La Commission scolaire se renouvellera dans un an ; à ce moment, on pourra prier le Département d'autoriser la Société à faire quelques propositions de candidats. Mais on ne saurait songer à les investir d'un mandat impératif, pas plus qu'on ne pourrait modifier aisément la composition de la Commission scolaire puisque cela entraînerait une décision législative.

Néanmoins, afin de donner satisfaction à M. Favre, M. le Président propose que cette question soit mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance. (Adopté.)

Aucune autre proposition n'étant faite, la séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier, GROSGURIN, Louis.

Compte rendu du banquet du 6 décembre 1902, Salle des Rois, Hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation.

Ce banquet, dont le but était de célébrer tout à la fois le 3me centenaire de l'Escalade et le 35me anniversaire de la fondation de notre Société a été ce qu'il devait être, une solennité digne et imposante en même temps qu'une fête gracieuse pleine de vie et d'entrain.

La magnifique Salle des Rois de l'Hôtel des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, ornée de plantes vertes et de gerbes de fleurs, groupait autour de tables abondamment servies par M. Vidoudez, cent cinquante convives, magistrats, fonctionnaires divers de notre enseignement public — de l'école primaire à l'Université — assis aux côtés de charmantes institutrices dont les toilettes aux couleurs tendres parsemaient de tons joyeux les graves files d'habits noirs.

A l'heure des toasts, M. Charles Mégard est nommé major de table. Il porte la parole à notre président, M. Lucien Baatard, qui lit des lettres d'excuses de M. Vincent, le chef respecté et aimé du Département de l'Instruction publique, qu'une légère indisposition oblige à garder la chambre, de M. le secrétaire Henri Duchosal, de MM. les conseillers d'Etat Romieux et Besson, de M. le colonel Coutau, président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, de MM. Guex, rédacteur de l'Educateur et Reber, le dévoué professeur de nos

cours d'allemand pour messieurs, enfin de quelques collègues réunis dans un restaurant voisin pour fêter l'entrée en ménage du fils Stœssel.

M. Baatard souhaite ensuite la bienvenue à MM. Didier, président du Conseil d'Etat, Lachenal, président du Grand Conseil, à MM. Henri Fazy et Edouard Odier, conseillers d'Etat, à M. Maunoir, vice-président du Grand Conseil, à MM. Piguet-Fages et Lamunière, président et vice-président du Conseil administratif, à MM. Pricam, conseiller administratif et Jules Dussoix, doyen des inspecteurs des écoles primaires, enfin à M. Léon Latour, président de la Société pédagogique de la Suisse romande. Il rappelle que notre Société fut fondée en 1867 par Pautry, Michel, Pelletier, Bory et Lombard, encouragés et guidés dans cette œuvre par des confrères neuchâtelois, Alexandre Daguet, Biolley et Willommet entre autres; c'est donc avec une émotion bien vive qu'il salue aujourd'hui, en l'un de nos amis de Neuchâtel, M. Latour, le représentant des Sections sœurs de la Suisse romande.

M. Baatard définit le rôle de notre société : centre d'études pour les fonctionnaires de l'enseignement à ses divers degrés, elle réunit ceux qui pensent que l'activité pédagogique de l'instituteur ne doit pas se borner à son travail en classe; elle contribue aux progrès de l'enseignement, en fournissant aux personnes auxquelles est confiée l'instruction de la jeunesse genevoise les moyens d'échanger leurs vues sur les méthodes et de se perfectionner individuellement.

Aujourd'hui, au milieu de notre vie collective intense, le mandat de l'éducateur du peuple est plus que jamais difficile et plein de responsabilités. Mais l'évènement historique que nous commémorons et la réunion de ce soir sont propres à fortifier nos courages.

C'est surtout parce qu'il nous permet de mesurer le chemin parcouru depuis l'Escalade, que notre grand anniversaire patriotique est de nature à nous réconforter. Certes, nous sommes fiers de la Genève du 16e et du 17e siècle, mais ce passé que que nous respectons ne contribue qu'à nous faire mieux aimer le présent : nous sommes heureux que l'on ne dresse plus de bûcher à Champel au nom de la religion et que l'on ne condamne plus à mort pour le crime de sorcellerie ; nous sommes heureux et fiers qu'à l'étranger le titre de citoyen de Genève soit l'équivalent d'un diplôme d'instruction solide et éclairée.

La réunion de ce soir est une réjouissante manifestation, puisque nous avons le plaisir de voir à ces tables des citoyens appartenant à tous les partis politiques, des catholiques et des protestants, venus gaîment et sans arrière-pensée célébrer une page glorieuse de l'histoire de la Rome protestante ; elle est pour nous un précieux encouragement, puisque nos magistrats s'associent aussi nombreux à notre fête, à un moment où ils sont sollicités de toutes parts pour des réunions patriotiques.

S'adressant directement à nos invités, M. Baatard termine par ces mots : « Les membres de notre enseignement public qui se groupent autour du drapeau de la Société pédagogique genevoise comprennent l'étendue de leur tâche et en sentent toute la beauté ; c'est vous dire, Messieurs nos magistrats, que vous pouvez compter sur leur fidélité au devoir ! »

M. Baatard boit aux Autorités genevoises.

M. le conseiller d'Etat *H. Fazy* porte éloquemment le toast à la patrie. Il ne racontera pas l'Escalade ; il cherchera seulement à en dégager l'importance au point de vue européen. Il suffisait de franchir le Jura pour se trouver en pays espagnol. Si Genève eût été prise, elle devenait la citadelle des armées espagnoles qui constituaient une menace permanente contre les Etats d'Henri IV. Si nous sommes ce que nous sommes, c'est grâce aux braves gens de l'Escalade. La tradition des Genevois de l'époque était celles des républiques antiques qui mettaient par-dessus tout l'intérêt de la cîté. Leur idéal était la défense de leur liberté de conscience, de leur indépendance, au mépris même de la poursuite des intérêts matériels. Quoique nous vivions aujourd'hui sous un régime bien différent, nous devons admirer sans réserve l'idéal de nos ancêtres, éprouver les mêmes sentiments de dévouement au pays. L'orateur souhaite que l'enseignement maintienne vivaces chez nos enfants ces sentiments de patriotisme.

A la patrie ! à la flamme immortelle d'un idéal patriotique de liberté et de fraternité !

De vifs applaudissements accueillent la fin de ce discours. M. Mégard fait l'appel des dix-sept noms des citoyens morts pour la patrie dans la nuit de l'Escalade. L'assistance, debout, chante le « Cé qu'é l'aino ».

M. *Didier,* président du Conseil d'Etat se déclare heureux de se trouver dans un milieu si genevois pour célébrer l'anni-

versaire de l'Escalade dans la belle salle des Rois. La société pédagogique était bien faite pour prendre la première place parmi celles qui se préparent à fêter cet événement historique. Les cœurs se sentent émus en songeant à ces ancêtres qui défendirent nos libertés; ces rois de l'Arquebuse dont nous voyons ici les portraits luttèrent avec loyauté et royauté pour le bien de la ville que nous chérissons.

Les magistrats genevois ont pleine confiance dans le corps enseignant qui a le privilège de faire l'éducation de nos enfants, de leur montrer le chémin du devoir et du dévouement au pays. L'orateur boit à la société pédagogique qui représente les ouvriers de la patrie de demain.

M. *L. Latour*, président de la Société pédagogique romande, apporte à l'assemblée les salutations chaleureuses de la Société pédagogique romande qui n'oublie pas tout ce qu'elle doit à ses dévoués collègues de Genève. Il fait un tableau éloquent des bienfaits de l'instruction, de l'importance qu'a prise chez nous cet art national de l'éducation publique. Il porte son toast au développement de l'instruction publique, à l'union des groupements pédagogiques de notre patrie.

M. *A. Lachenal*, président du Grand Conseil, nous rappelle les Genevois des Chroniques de Roset, qui envoyaient des délégués dans les villes suisses pour y chercher des alliances, qui vivaient dans des transes perpétuelles en gardant vivaces au cœur l'espérance et la volonté de vivre libres. Tout leur immense effort fut fait pour la sauvegarde de la liberté de pensée. Ils ne pouvaient guère compter que sur eux, car Henri IV, en vrai Gascon, exagérait sans doute l'expression de ses sympathies pour Genève, et les Genevois pouvaient dire avec raison: « Prions Dieu et gardons la poudre au sec ! »

Notre état social est devenu meilleur et cependant nous gardons bien les lignes maîtresses de notre tempérament.

Que les racines de l'arbre national plongent de plus en plus profondément, que le fût s'élève toujours robuste et droit, et peu importe alors que le feuillage varie, que les frondaisons s'élancent libres et diverses, car la vigueur et la nature de l'arbre n'en seront point changées.

C'est sur cette belle image que M. A. Lachenal porte en termes élevés et délicats son toast à celui qui sera le citoyen de demain, à l'enfant de Genève.

M. *Piguet-Fages*, président du Conseil administratif, déclare

que c'est avec le plus grand plaisir qu'il s'est fait recevoir membre de la Société pédagogique. On ne saurait trop s'intéresser à ces discussious qui ont pour but le perfectionnement de nos institutions scolaires.

Nombreuses sont les difficultés que l'instituteur rencontre sur sa route ; le pays lui est reconnaissant de ses efforts et ne recule pas devant les sacrifices qui assureront le progrès de nos écoles.

L'orateur porte son toast au corps enseignant tout entier, si dévoué dans l'accomplissement de son mandat.

M. *Odier,* conseiller d'Etat, est heureux, après avoir expédié tant d'ordres de marche cette année, d'obéir aux ordres du major de table. Il a des paroles charmantes d'à propos dans ses allusions aux occupations professionnelles du corps enseignant. Puis il insiste sur l'importance de l'éducation que doivent recevoir nos enfants, surtout au point de vue de l'amour de la loyauté et de la vérité. Il boit au développement de cet esprit parmi notre jeunesse.

M. *Pricam,* conseiller administratif, porte avec humour un toast des mieux inspirés aux dames. Il serait difficile de rendre le charme de ces spirituelles paroles qui ont obtenu un succès mérité auprès des nombreux convives féminins.

M. *Grosgurin* tient à souligner la présence commune des membres du corps enseignant à tous ses degrés. Sur le terrain primaire les questions se résolvent et renaissent dans un cliquetis d'arguments qui, terrassés un jour, peuvent se relever triomphants le lendemain. Les établissements qui recevront les élèves primaires s'intéressent à ces discussions, à la façon dont se font ces premières empreintes qui déterminent les personnalités. L'esprit universitaire nous rappellera que nos vues doivent toujours se lier par la synthèse, et de son côté l'école populaire rappellera que l'enseignement supérieur facilitera souvent sa tâche ne redescendant aux intuitions simples.

L'instituteur dont l'élève sera l'ouvrier de demain se rapproche de celui qui forme l'intellectuel de demain. Nous faisons ainsi une œuvre d'entente en essayant d'arracher quelque chose à ces barrières faites de préventions qui s'élèvent souvent là où le seuil devrait être libre, et la flamme universitaire s'unit aux flammes plus modestes d'en bas pour projeter dans tous les esprits une même lumière. Le président de la Société pédagogiqne a contribué largement au développement de cet esprit de solidarité intellectuelle, en dirigeant, depuis

dix ans, les discussions de la société avec cette maîtrise et cette robustesse d'esprit qui campent les idées en pleine lumière.

M. Grosgurin, en portant son toast à l'esprit de collaboration des diverses fractions du corps enseignant dans le sein de la Société, y associe donc logiquement le nom de son distingué président, M. Lucien Baatard.

Après cette série de toasts, chaleureusement accueillis et soulignés par des chants patriotiques, M. Pesson prend avec brio les fonctions de major de table pour la partie récréative.

Parmi les productions, citons au hasard du souvenir des vers charmants de Mme Tissot, des « chansons romandes » par M. Bratschy; Mlles Vidonne, Willy, Neydeck dans des romances et récitations fort goûtées; MM. Favre, Vincent, Granger, etc.

Mais l'orchestre Toscano qui, dissimulé dans la verdure, a déjà charmé le repas de ses morceaux entraînants, prélude à la partie dansante. Et bientôt les couples de danseurs se forment pour se livrer durant plusieurs heures rapidement écoulées à leur plaisir favori.

. . . . . .

Voici la pièce de vers dont nous parions plus haut, composée par notre aimable collègue Mme Tissot-Cerutti.

A LA PÉDAGOGIQUE

35me ANNIVERSAIRE, 6 DÉCEMBRE 1902.

On a chanté, souvent, en vers macaroniques
Tant de choses qui, vrai, n'en valaient pas l'honneur,
Que je ne vois pas bien pourquoi cette faveur
Ne s'accorderait pas à la Pédagogique?
On vous dira, sans doute, — il est tant de malins! —
Que nos collègues sont de vertu fort morose,
— Des collègues barbus revêches et chagrins! —
Qu'ils font laide grimace à gente robe rose,
Qu'ils ne nous aiment point, et l'ont dit sans détours,
Et que la Poésie, avec tous ses atours
Ses pieds mignons, frôlant le sol comme des ailes,
Ses rimes sans raison — défaut de demoiselles —
Ne pourra que choquer ces sévères censeurs,
Et mêlant son sourire à mille choses graves,
Dira mal la solennité de nos conclaves!
Ayant soupé — fort bien! — armez-vous de douceur,
Chers messieurs — nous allons chercher à Pédagogue,
Quelque rime assez riche et vraiment sans façon —
Hélas! j'ai beau chercher! Je ne trouve que « rogue. »
Ma rime n'a — voyez! — pas l'ombre de raison!
Nous sommes — le jeudi surtout — d'humeur charmante,
Et lorsque le temps gris, le froid, l'occasion,
— Soit qu'il pleuve à torrents ou que peut-être il vente —

Nous poussent d'un élan à nos réunions,
Nous montrons patte douce et figure avenante.
Le côté « dame » est, quoi qu'on dise, plein d'attraits,
Et jase avec ferveur, en dépit des bancs rudes,
Son entrain rajeunit même les vieux portraits!
Mais n'admirez-vous pas les belles attitudes,
Sur les moelleux fauteuils du côté « messieurs ? »
Il approuve ou condamne affairé, sérieux,
En lissant gravement et barbes et moustaches!
Et l'on viendrait prétendre encore qu'il fait tache !

. . . . . .

On discute, on transforme, on rénove, on bâtit
Ces beaux projets en l'air, comme la tour d'Esope,
Jusqu'à l'heure où — fourbu — notre Président dit :
Tout cela est fort bien! Allons boire une chope !
Ah ! les fameux jeudis! et le gentil local !
Et combien ils ont tort ceux qui, n'y voyant goutte,
N'accueillent nos décrets qu'avec un air de doute.
Nos joûtes bon enfant n'ont jamais fait de mal,
Et la conclusion est toujours adoptée
A l'unanimité — les dames exceptées ! —
Cet ensemble touchant ne vous attendrit pas ?
Et vous direz toujours que la Pédagogique
S'use en vaine parole et que tous ses débats
N'ont aucune portée et point de but pratique.
Ah! ça! je vous ajourne à cinquante ans d'ici.
Nous aurons progressé, si l'on en croit l'histoire.
Dans un vaste local, presque chaque jeudi,
Les heureux orateurs charmeront l'auditoire
Compact et solennel. Et la frivolité,
Ces chapeaux trop fleuris et des mines rieuses,
Ne viendra plus mêler sa légère gaîté
A la sévérité de ces scènes fameuses.
Les décrets sans appel auront force de loi.
On triturera manuels et grammaires,
On vendra la corbeille où, sans pitié, parfois,
S'entassent, aujourd'hui, nos travaux éphémères...
En ce temps-là, nous tous, ayant perdu des dents,
Quelques illusions, et fleuri de sagesse
Nos fronts, dont ce sera le dernier ornement,
Nous parlerons du temps ancien à la jeunesse.
Et faisant un retour sur les beaux jours finis,
Hochant nos crânes nus avec mélancolie,
Autour d'un vieux flacon du vieux « Clos des Amis, »
Tout prêt à réchauffer notre verve engourdie,
Nous dirons : « De mon temps, c'était encor bien mieux ! »
Et les jeunes riront de leur rire sonore.
Mais nous aurons raison quand même, nous, les vieux,
D'illuminer nos soirs aux souvenirs d'aurore!
Car nous aurons semé, malgré tout, quelques fleurs,
Et sous le tas épars des feuillures fanées,
Nous en retrouverons les traces parfumées
Qui feront reverdir le printemps dans nos cœurs.

R. T.-C.